

CERTIFICATION FÉDÉRALE

Certificat Fédéral Aptitude Technique CFAT

PRESENTATION DE LA CERTIFICATION

Le **Certificat Fédéral d'Aptitude Technique (CFAT)** est un prérequis à l'entrée en formation du CQP ALS organisé par la FFDanse et une étape obligatoire à l'obtention du **Certificat Fédéral d'Initiateur de Danse**. Il permet de reconnaître le **niveau technique** d'un danseur, quel que soit la discipline pratiquée. Le CFAT s'adresse aux danseurs confirmés, compétiteurs ou artistes-interprètes, souhaitant valoriser leur parcours, se challenger et franchir une étape vers l'encadrement.

OBJECTIF

Attester d'une maîtrise technique validée par la Fédération Française de Danse.
Valoriser les acquis des danseurs, qu'ils soient amateurs avancés, compétiteurs ou artistes-interprètes.
Servir de référence fédérale pour une orientation vers l'enseignement.

VALIDATION DE LA CERTIFICATION

•Épreuve technique

Le candidat réalise une démonstration de mouvements imposés et d'enchaînements propres à sa discipline répondant au programme référentiel écrit par la discipline

•Épreuve artistique

Il interprète une chorégraphie permettant d'évaluer sa présence scénique, sa musicalité et sa sensibilité artistique.

•Entretien avec le jury

Le candidat échange avec l'évaluateur sur son parcours, sa connaissance de la discipline (histoire, lien avec la musique, différents courants..), sa vision artistique, sa capacité de réflexion sur sa pratique et ses objectifs.

ACCESSIBILITÉ HANDICAP

Nos formations sont ouvertes aux personnes en situation de handicap. Pour aménager votre parcours signalez votre situation à formation@ffdanse.fr



PREREQUIS

Justifier d'un niveau de pratique suffisant dans la discipline choisie, en adéquation avec les exigences techniques du CFAT.

16 ans révolu le jour de la certification

Présenter un dossier de candidature complet, comprenant :

Un CV artistique ou une présentation du parcours en danse.

Une pièce d'identité.

Un certificat médical d'aptitude à la pratique de la danse (si exigé par la discipline)

EQUIVALENCE

Sur demande pour les danseurs ayant validé un passeport noir ou un DE

TARIF

Passage par discipline (ou famille de discipline) : 80€

MODALITES ET DELAIS D'ACCES

Les programmes sont disponibles en téléchargement dans l'extranet fédéral Boîte à outils / formation / CFID 1, ou sur demande par mail à formation@ffdanse.fr à minima 1 mois avant la date de certification.

Je rempli la demande d'inscription au CFAT

Ce certificat atteste uniquement du niveau technique et artistique du danseur.

Il ne confère aucun droit à l'enseignement de la danse.

Le + FFDanse

METHODE MOBILISE

La Fédération Française de Danse met en œuvre des méthodes de certifications contextualisées par simulation experte pour garantir une validation au plus proche des compétences des danseurs.